



Quiétude hivernale : une affaire de survie !

« Qu'il fait bon s'endormir, au refuge le soir, près du feu qui s'éteint au pays des isards »*
Après une journée en montagne, l'hiver, quel plaisir de rentrer se réchauffer.

La faune sauvage n'a pas cette chance. Pour survivre durant les mois d'hiver où le froid, la neige et la rareté de la nourriture se font oppressants, ils puisent dans les petites réserves de graisse accumulées durant les douces saisons.

Une randonnée en raquettes, ski de rando,... peut, sans que nous le voulions, avoir de funestes conséquences : le bruit va déranger les animaux. Stressés, ils vont s'enfuir en puisant dans leurs réserves déjà justes suffisantes pour passer l'hiver.

Quelques dérangements peuvent suffire à affaiblir les individus jusqu'à leur mort, augmenter leur vulnérabilité aux prédateurs ou au moins avoir des conséquences sur la reproduction printanière à venir.

Afin de préserver la quiétude des galliformes notamment Grand tétras et Lagopèdes alpins, le Parc national a aménagé et signalé par des panneaux, trois zones de refuge afin d'apporter une quiétude sur ces zones d'hivernage :

- Au col du Somport, à cheval sur la frontière franco-espagnole, la zone de quiétude s'étend sur les crêtes. Elle est constituée de deux zones de part et d'autre du col de Bessata sur une superficie de 20 hectares environ. L'habitat constitué d'une pineraie de pins à crochets leur est favorable.
- Au cirque de Gavarnie, deux zones de quiétude sont matérialisées aux abords des bois de Bourlic et de Bédérou,
- Dans la Réserve naturelle du Néouvielle, des panneaux d'information positionnés à Artigusse, aux lacs de l'Oule et d'Orédon, présentent des itinéraires à privilégier.

Par ailleurs, en vallée d'Aure, une formation sur le dérangement hivernal est dispensée par les gardes-moniteurs, aux professionnels de la montagne. Qu'ils soient guides, gardiens de refuge, accompagnateurs en montagne, instructeurs du Club Alpin Français,... ils sauront reconnaître des endroits susceptibles d'accueillir les galliformes et comment les éviter. Ils pourront ainsi, à leur tour, sensibiliser leurs clients.

Une plaquette sur le dérangement hivernal « A ski et raquettes, partez à la découverte du silence » est disponible dans les Maisons de Parc national du territoire et en téléchargement sur www.parc-pyrénées.com (www.parc-pyrenees.com/diffusion-des-donnees/cat_view/71-support-de-communication-du-parc-national/83-fiches-dinformation.html)

Découvrez sur le site internet du Parc national, le documentaire réalisé par le Parc national des Pyrénées qui revient en quelques minutes sur les recommandations et réflexes à prendre afin que randonner reste un plaisir pour tous...

www.parc-pyrenees.com/clips/1307.html

*Edmond Duplan « le refuge »

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées

05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39

